

CONDITIONS GÉNÉRALES DES PRESTATIONS DE FORMATION DEFIS

Applicables au 1er janvier 2022

Inscription

L'inscription peut être effectuée par courriel, par fax ou par courrier postal en nous renvoyant le « bulletin d'inscription » dûment rempli et signé.

L'inscription doit être accompagnée du règlement, par chèque ou par virement.

À réception de l'inscription, un « accusé de réception » est envoyé par courriel. Puis, au plus tard 2 semaines avant le démarrage de la formation, le stagiaire reçoit une « convocation » ainsi que les modalités pratiques.

Tarif des formations « INTER* »

Pour les formations « INTER », les prix sont indiqués nets et par personne. Ils comprennent l'intervention du formateur, les documents pédagogiques, les frais administratifs et les locaux (les frais de restauration sont en sus).

Un tarif dégressif peut être appliqué à partir de 5 participants venant du même établissement pour une même session de formation.

Tout stage ou cycle suivi partiellement est dû dans sa totalité.

Annulation ou report du fait du centre de formation

Le centre de formation se réserve le droit de reporter un stage de formation en « INTER » lorsque les conditions de réalisation du stage ne sont pas réunies. Le report est signifié aux personnes inscrites, ainsi qu'au responsable formation de l'établissement, au plus tard deux semaines avant le début du stage, par téléphone et confirmé par courriel. Une nouvelle date sera alors proposée.

Aucune indemnité n'est due au stagiaire du fait du report du stage.

Annulation du fait du stagiaire

Toute annulation a des conséquences préjudiciables du fait des frais qui ont été engagés par le centre de formation.

Annulation avant le début de la formation

Toute annulation d'inscription doit impérativement être signifiée par écrit (courriel ou fax).

À défaut, la totalité du coût de la formation est facturée.

Si l'annulation de l'inscription intervient :

- entre 45 jours et 30 jours avant la date de la formation, 25% du coût total de la formation sera retenu.
- entre 29 jours et 15 jours avant la date de la formation, 50% du coût total de la formation sera retenu.
- moins de 15 jours avant la date de la formation, 100% du coût total de la formation sera retenu.

Le remplacement par une autre personne est accepté.

Non-participation à la formation sans annulation d'inscription préalable

La totalité du coût de la formation est facturée à l'établissement.

Facturation

À l'issue de la formation l'établissement reçoit une « facture acquittée » et « l'attestation de présence ».

Formation en « INTRA »

Les demandes de formation en « INTRA » donnent lieu à l'élaboration d'une proposition de formation sur-mesure et à un devis personnalisé ajusté selon les caractéristiques du projet de formation.

Responsabilité

Pendant la durée de la formation, les stagiaires sont couverts par la responsabilité civile de leur établissement d'origine.

Litige

Toute inscription vaut acceptation sans réserve des conditions générales détaillées ci-dessus.

Si une contestation ou un différend ne peut être réglé à l'amiable, le Tribunal de Grande Instance de Bordeaux sera seul compétent pour se prononcer sur le litige.

* Les formations « INTER » réunissent des participants venant de différents établissements.